



# Modalités du contrat LÉGUMES BIO 2024

## LES DISTRIBUTIONS

La période s'étend du 10 janvier au 11 décembre 2024 inclus.

- Elles ont lieu le mercredi de 18h45 à 19h30 à l'école élémentaire de Novel (70 ter av. France, ANNECY).
- Pour ce contrat, elles sont au nombre de 42
- Selon le calendrier ci-dessous :

jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
10	7	6	3	1	5	3	7	4	2	6	4
17	21	20	17	8	12	10	14	11	9	13	11
24				15	19	17	21	18	16	20	
				22	26	24	28	25	23	27	
				29		31			30		

## LES PANIERS

- Le maraîcher propose un panier d'une valeur moyenne de 15,11 euros (le prix est lissé sur toute l'année).
- Possibilité de prendre plusieurs paniers chaque semaine.
- Possibilité de se répartir les paniers entre 2 adhérents.
- Le panier est composé par le producteur selon sa production.
- Tous les légumes sont bio (sauf les endives).

Les paniers peuvent contenir jusqu'à 10 % de conserves de légumes et/ou de confitures, notamment en période hivernale.

## SIGNATURE DU CONTRAT :

Afin de simplifier l'organisation, merci de :

- remplir le **contrat en 1 exemplaire** (2 ex. si vous souhaitez conserver le vôtre après signature par le producteur).
- Apporter le **contrat et le règlement le mercredi 30 novembre 2022** (18h30 – 19h30)
- ainsi que le règlement à l'ordre de GAEC vers les champs
  - en 1 chèque de 635 € encaissé en janvier
  - en 3 chèques de 212 € encaissés en janvier, mai et septembre
  - en 6 chèques de 106 € encaissés en janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

## RAPPELS IMPORTANTS

- Toute signature de contrat avec un producteur nécessite **l'adhésion préalable à Novelamap** :
  - Pré-inscription sur le site : [www.novelamap.org](http://www.novelamap.org) (pour les NOUVEAUX adhérents)
  - Validation de l'adhésion au moment de la remise du chèque de 10€.
- Conformément au règlement intérieur de Novelamap :
  - Tout panier non récupéré avant 19h30 sera considéré comme perdu et ne sera pas remplacé.
  - Vous vous engagez à participer à **4 distributions mini. comme bénévole** (18h15-19h45, inscription sur calendrier).
- Vous vous engagez dans un **lien solidaire avec le producteur** : vous acceptez donc les aléas de production, et pouvez être invité à participer à un coup de main exceptionnel sur l'exploitation.
- Pensez à suivre les informations de l'Amap sur [www.novelamap.org](http://www.novelamap.org)